# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 24 septembre 2015 4.3

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DE LA LOIRE AU TITRE DE LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE

PROGRAMME 2016

Alain ASTIER, conseiller municipal délégué à la voirie, aux réseaux et aux déplacements, expose à l'assemblée :

**"**Dans le cadre des travaux sur voiries communales, la ville de Riorges envisage d’effectuer des travaux d’aménagement rue de Saint-Romain. Ceux-ci concernent la réfection de la voie depuis la sortie de l’agglomération jusqu'à la limite de Saint-Romain-la-Motte.

Ce projet vise à améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Le coût pour l'ensemble du programme des travaux prévus est estimé à 300 000 €.

Le conseil départemental de la Loire est susceptible de subventionner ces travaux dans le cadre du programme 2016 au titre de la voirie communale et rurale.**"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention aussi élevée que possible du conseil départemental de la Loire.